

DOSSIER *jeunesse*



L'année 2014-15 a été l'année du bouleversement scolaire avec la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Cette année 2015-16, en plus d'apporter des améliorations dans cette nouvelle organisation, nous nous consacrerons sur différents projets dont notamment les suivants :

- Entamer des concertations avec l'Éducation Nationale pour développer l'équipement informatique des écoles.

- Améliorer les conditions de vie scolaire par le biais de travaux (nouvelles fenêtres à l'école maternelle Marie Curie, second dortoir + mise en sécurité du sol de la cour de récréation de l'école maternelle Anatole France, ...)

- Favoriser la communication entre le service Culture et le collège Gambetta pour permettre aux élèves de participer davantage aux événements culturels proposés par la ville (Printemps des Arts, ...) et au jumelage avec la ville allemande de Lotte.

Je reste bien entendu ouvert à toute suggestion qui pourrait m'être soumise de votre part et je vous souhaite une excellente rentrée 2015.

Konrad WALLERAND - Adjoint à la Vie scolaire
kwallerand@mairie-lyslezlannoy.com



Cet été, les enfants Lyssois ont pu profiter d'un large choix de séjours de vacances (en matière de lieux, de dates et de tranches d'âge) soit douze propositions qui ont comblé parents et enfants.

Quant aux centres de loisirs, on y a rencontré des enfants heureux et des parents satisfaits, tant par les activités proposées que par la qualité des animateurs lyssois.

De plus, ils ont beaucoup apprécié le nouveau mode d'inscription, à la semaine et non plus au mois, qui correspond mieux à leurs besoins.

En conclusion, pour chacun plein de sourires et de bons souvenirs en attendant la rentrée.

Marie-France SEYS
Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse
et aux Accueils de loisirs

SOMMAIRE

BILAN SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS	2
DU CÔTÉ DES ÉCOLES ET DES TAP	3
HALTE GARDERIE CRÛCHE FAMILIALE	4

BILAN SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Comme chaque année, l'actualité de la période estivale est essentiellement centrée sur les Accueils de Loisirs (ALSH).

Cette année encore, les animateurs des sections Animalys (3 à 5 ans basés à l'école Marie Curie), BD Lys (6-8 ans, au parc Maréchal) et Cinelys (9-17, à la Ferme du gauquier) ont rivalisé d'ingéniosité afin de proposer à vos enfants des activités originales et ludiques.

Une attention toute particulière a été portée sur l'accueil des parents le matin : des séances occasionnelles d'« Accueils café » ont été organisées afin d'échanger avec les parents lors d'un moment convivial sur la prise en charge de leurs enfants, le programme de la journée voire, de la semaine.

Niveau fréquentation, le mois de juillet accueille environ deux fois plus d'enfants qu'en août avec 125 enfants inscrits (contre 72 en août) chez les Animalys, 154 (contre 86 en août) chez les BD Lys et 178 (contre 111 en août) chez les Cinelys. Ceci est en partie expliqué par les départs en vacances plus nombreux en août qu'en juillet.

Certaines activités ont été menées avec le précieux concours d'associations lysoises telles que l'Avant-Garde Gymnastique, le CP Lys, la Troupe du cancre Fou ou le Billard Club Lysois.

L'accent a été mis également sur l'inter-centre : les différentes sections se rendant mutuellement visite afin de participer aux activités préparées par leurs camarades. Les groupes ont également pu partager quelques heures de jeux avec les Seniors lors d'activités intergénérationnelles. Les parcs d'attractions Bellewaerde et Dennylys Parc ont également accueilli les petits Lysois.

Côté dépaysement, en juillet (du 20 au 22 puis du 22 au 24), les groupes des Aventuriers (15-17 ans), des Fantastics (12-15 ans), des BD Lys et des Comics ont pu séjourner au bord de mer, au centre « les Argousiers » à Merlimont pratiquant ainsi tir à l'arc, Land Art, baignade, jeux de plage, spectacles et veillées nocturnes.



Le spectacle de fin de centre : point d'orgue d'un mois de jeux.

En août, ces mêmes groupes ont pu participer à un séjour nature, également à Merlimont du 10 au 12 août pour les sections BD Lys et Comics et du 12 au 14 août pour les Fantastics et les Aventuriers avec au programme notamment des courses d'orientation et construction de cerfs-volants.

INSCRIPTIONS
VACANCES DE TOUSSAINT

Les ALSH fonctionnent également durant les petites vacances. A la Toussaint, les inscriptions ont lieu en mairie les mardi 22, jeudi 24 et vendredi 25 septembre de 8h30 à 17h, le samedi 26 septembre de 9h à 11h30 et le mardi 29 septembre de 8h30 à 17h. Si votre enfant n'a pas fréquenté les ALSH d'été, il faudra vous munir du livret de famille, d'une copie de l'assurance extrascolaire de l'enfant ou de la responsabilité civile de votre habitation, de votre numéro d'allocataire CAF et de la fiche sanitaire, le dossier d'inscription à télécharger sur le site de la ville ou à retirer au service régie.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Le temps des serviettes de plage, des lunettes et de la crème solaire est déjà fini et il faut à présent retrouver stylos, livres et cahiers pour les écoliers et les collégiens Lysois.

Nos directrices et notre directeur resteront une nouvelle fois fidèles à leurs écoles :

Ecole maternelle Marie Curie :

Madame Florence Casademont

Ecole maternelle Anatole France :

Madame Caroline Duterte

Ecole maternelle Paul Bert :

Madame Elisabeth Desrumeaux

Ecole primaire Paul Bert I :

Madame Anne Thuet

Ecole primaire Paul Bert II :

Monsieur Nicolas Van Meenen

Groupe scolaire « le petit Prince » :

Madame Nancy Suzé

Groupe scolaire Saint-Luc :

Madame Laurence Prouvost



Entrée de l'école maternelle Paul Bert.

TAP

Après une année gratuite de mise en route, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) seront désormais payants. Les subventions apportées par l'Etat dans ce domaine étant nettement insuffisantes, la contribution des parents est devenue indispensable afin d'assurer un service de qualité.

Néanmoins, le coût pour les familles restera très faible.

Ecole maternelle Marie Curie :

Nathalie Fraczek - 06 71 62 92 85

Ecole maternelle Paul Bert :

Élodie Lambrecht - 06 22 27 76 13

Ecole primaire Paul Bert I :

Grégory Vanderriest - 06 17 97 39 46

Ecole primaire Paul Bert II :

Christophe Blanquart - 06 75 69 69 55

Ecole maternelle Anatole France :

Amaury Michel - 06 75 38 26 11



La musique : une des nombreuses activités proposées dans les TAP.

Groupe scolaire « le petit Prince » :

Sandra Hellin - 06 29 88 71 87

Rappel important: Les TAP sont organisés par la municipalité et par conséquent seuls les coordonnateurs sont compétents pour répondre aux questions relatives aux TAP, et non les directeurs d'école.

DOSSIER jeunesse

Dans le domaine de la petite enfance, la ville de Lys-lez-Lannoy n'est pas en reste et propose aux habitants deux services de garde adaptés à l'âge de votre (vos) enfant(s).

Les structures sont encadrées par des professionnels d'éducation et de santé qui mettront tout leur savoir faire au service des enfants.



Le centre de la petite enfance rue Jean-Baptiste Lebas.

LA HALTE GARDERIE



La halte-garderie, située au 21 B rue Jean-Baptiste Lebas accueille les enfants de 3 mois à 5 ans, encadrés par deux éducatrices de jeunes enfants, une aide maternelle et une auxiliaire de puériculture, le tout sous la responsabilité d'une directrice infirmière puéricultrice.

La structure garde chaque jour entre 30 et 40 enfants qui sont accueillis en demi-journée, avec un maximum par enfant de 3 demi-journées par semaine. De ce fait, il est préférable de réserver le créneau horaire souhaité 48 h à l'avance.

Pour plus de sérénité, un contrat au mois est possible.

Avant toute inscription, un rendez-vous est à prendre auprès de la secrétaire de la petite enfance au 03 20 83 60 85.

Le tarif horaire est fixé en tenant compte des ressources des parents (barème imposé par la CAF).

Horaires d'ouverture : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Fermures annuelles : une semaine à Noël et tout le mois d'août.

LA CRÈCHE FAMILIALE



Huit assistantes maternelles accueillent chaque jour à leur domicile en moyenne 3 enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans, sous la responsabilité d'une infirmière puéricultrice, selon un contrat horaire établi en fonction des besoins des familles.

Les inscriptions se font par téléphone à compter du 6ème mois de grossesse.

Le tarif horaire est fixé selon les ressources des familles (barème imposé par la CAF).

A noter que devant l'accroissement des demandes de garde d'enfants, une crèche s'ouvrira fin 2016. Ce multi-accueil dédié à la petite enfance se situera rue du Vert Pré, à proximité de l'Espace Maurice Codron. Au sein de cet équipement municipal, on trouvera également un relais d'assistantes maternelles et les locaux de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Les travaux de défrichage viennent de débuter sur le terrain de M. Masquelier, acquis en mars dernier par la ville.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à prendre contact avec Lise Fromont, responsable des deux établissements, par téléphone au 03 20 81 16 82.